



Paris lance le plan « 1.000 immeubles », un programme majeur de rénovation énergétique

Le Conseil de Paris a adopté le lancement du plan « 1.000 immeubles », un programme de rénovation thermique et environnementale des bâtiments qui porte sur l'ensemble du territoire parisien : une ampleur inédite en France.

Dans le cadre de son Plan climat énergie territorial, la Ville de Paris s'est engagée dans un programme d'actions ambitieux, pour réduire notamment les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique liées aux immeubles de l'habitat privé.

Après l'expérimentation de différents dispositifs depuis 2008, le plan « 1.000 immeubles », adopté cette semaine par le Conseil de Paris, permet de franchir une nouvelle étape. Ce plan vise à accompagner 1.000 copropriétés privées dans des travaux de rénovation thermique de leurs bâtiments, qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre et amélioreront le confort des habitants. « Par son ampleur inédite en France, il marque une nouvelle fois l'engagement résolu de l'Exécutif parisien d'avancer sur le chemin de la transition énergétique et de lutter concrètement contre le dérèglement climatique », souligne Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du Plan climat énergie territorial. Dans un tiers des cas environ, la Ville proposera aussi aux copropriétés de lier cette rénovation à des projets de végétalisation.

« Grâce à ces travaux, les habitants verront aussi leurs factures d'énergie baisser. Ce sera ainsi un outil concret de lutte contre la précarité énergétique », estime Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement et de l'hébergement d'urgence. Aujourd'hui 50.000 ménages parisiens s'endettent pour payer leurs factures d'énergie, au point souvent de décider de ne pas se chauffer à la hauteur de leurs besoins. « Une aide aux travaux sera attribuée en fonction du niveau de revenus des familles, afin d'aider les plus défavorisées », ajoute l'adjoint.

Le démarrage opérationnel du plan aura lieu en 2016 et se déroulera en 4 phases : un plan de communication, un appel à candidature, la sélection des immeubles pouvant être accompagnés puis la valorisation de projets exemplaires. La Ville se fixe avec le plan « 1.000 immeubles » un objectif de 300 rénovations d'ici 2020. L'ampleur et la durée de cette opération implique la participation de partenariats institutionnels forts, tels que la Région Ile de France et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat.